

GAM - LETTRE FFGym n°2

Le début de ce nouveau cycle entraîne une révision du code de pointage, modifiant ainsi les critères de sélection pour les Championnats de France Élite dans les catégories Senior, Junior U16 et U18 habituellement définis par les minimas et quotas de place.

Des précisions sont apportées ci-dessous concernant le déroulement et les objectifs de la revue d'effectif nationale ainsi que la qualification aux championnats de France élite.

1. Revue d'effectif nationale

a) **Catégorie senior**

Les gymnastes seniors répertoriés SHN (relève, senior, élite) seront automatiquement qualifiés pour les Championnats de France Élite des 18 et 19 avril 2025. La liste des gymnastes qualifiés (Publication prévue au 31 octobre) sera établie en fonction de la liste SHN 2024, ainsi que des gymnastes répondant aux critères d'inscription sur liste SHN pour 2025 (sous réserve de validation par le ministère au 01/01/2025).

Pour tous les autres gymnastes seniors, inscrits sur la liste « Collectif national » ou la « liste DTN RNE 2024 » (établie à partir de la liste des participants aux CFE), la qualification via une étape de sélection sera nécessaire.

La Revue d'Effectif Nationale reste ouverte à tout gymnaste identifié souhaitant s'évaluer selon le nouveau code.

b) **Catégorie junior**

Les gymnastes engagés dans des compétitions avec l'équipe de France **au cours de ce deuxième semestre** (Gymnasiade - Tournoi Wase Cup et Future Cup – Match 5 nations U16) sont automatiquement qualifiés pour les Championnats de France Élite des 18 et 19 avril 2025, sans avoir à passer par la revue d'effectif nationale, ni par la sélection de rattrapage (confirmation de la liste au 12 novembre 2024).

Pour les autres gymnastes inscrits sur la liste DTN RNE 2024, la qualification via une étape de sélection sera nécessaire.

La Revue d'Effectif Nationale reste ouverte à tout gymnaste identifié souhaitant s'évaluer selon le nouveau code.

c) **Catégorie Avenir et Espoir**

Il n'y a aucun changement concernant le système de qualification de ces catégories comme précisé dans la 1^{ère} lettre FFGym 2024-2025.

Sur le fondement du palmarès établi, la liste des qualifiés aux championnats de France élite sera diffusée à l'issue de la compétition.

Une note d'information sur le déroulement de la RNE et RERJ sera diffusée pour procéder aux engagements qui seront à faire avant le mardi 12 novembre pour ces deux compétitions.

d) Qualification championnat de France Élite 2025

La sélection de rattrapage se tiendra dans la semaine du 17 mars 2025.

Durant cette période, les Week étant réservés aux phases qualificatives interdépartementales, ne permettent pas d'effectuer cette sélection en week-end.

Une lettre de la FFGym, sera publiée en janvier 2025 et précisera en détail les quotas de places restantes pour les catégories Senior et Junior, prévus dans le cadre de cette sélection.

Une note d'informations sur le déroulement de cette compétition sera diffusée pour procéder aux engagements à faire au plus tard le vendredi 28 février.